
LE PRÉSIDENT DE LA COMBEQ, M. SYLVAIN DEMERS, RÉÉLU POUR UN 4^E MANDAT

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 mai 2022 – Monsieur Sylvain Demers, directeur de l'urbanisme et de l'inspection pour la Municipalité de Maricourt et le Village de Kingsbury, a été réélu président de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) lors de l'assemblée générale annuelle des membres tenue le 22 avril dernier. Élu lors du congrès annuel à Rivière-du-Loup en 2016, monsieur Demers débute ainsi un 4^e mandat consécutif à la présidence.



« J'exprime toute ma gratitude aux membres de la COMBEQ pour le renouvellement de mon mandat. Outre l'honneur, la tâche est d'autant plus agréable puisque je représente des personnes exceptionnelles et engagées dans leur profession. C'est avec joie, passion et détermination que j'entends continuer d'assumer les responsabilités qui incombent à la présidence », a tenu à souligner M. Demers qui compte également poursuivre la défense de dossiers qui lui tiennent à cœur, notamment la reconnaissance de l'officier municipal en bâtiment et en environnement (OMBE) dans les lois municipales.

Monsieur Demers se dit très heureux d'être entouré d'une équipe formidable qui l'appuiera au cours des deux prochaines années. Il est également fier de préciser que la parité est atteinte depuis un bon moment déjà. Ainsi, sur les 18 postes composant le comité exécutif et le conseil d'administration de la COMBEQ, 10 sont occupés par des femmes.

À propos de la COMBEQ

La Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec est un organisme à but non lucratif qui contribue activement au développement professionnel de 1 300 officiers municipaux en bâtiment et en environnement de partout au Québec, et ce, depuis plus de 25 ans. Par l'entremise de formations reconnues et de services exclusifs, les membres sont ainsi outillés pour appuyer leurs municipalités dans l'élaboration de plans et de règlements d'urbanisme, lesquels favorisent l'aménagement et le développement de leur territoire, le tout, en tenant compte de l'évolution des lois et de leur application.

– 30 –

Source : Geneviève Gosselin
Coordonnatrice aux communications et aux événements
Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec
450 348-7178, poste 103 | ggosselin@combeq.qc.ca